

Zeitschrift: Actio : un magazine pour l'aide à la vie
Herausgeber: La Croix-Rouge Suisse
Band: 94 (1985)
Heft: 4

Artikel: La Croix-Rouge : une affaire de confiance
Autor: Wiedmer, Lys / Bucher, Hubert
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-682145>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les collectes de la Croix-Rouge suisse

La Croix-Rouge: une affaire de confiance

Monopole des grandes organisations, victoire des professionnels de la récolte de fonds, révolte des donateurs, commerce de la main tendue, voilà quelques-uns des titres que nous avons pu lire dans la presse, ces derniers mois. Il ne se passe pas de semaine sans qu'un appel à la générosité, assorti d'un bulletin de versement, atterrisse dans nos boîtes aux lettres.

Actio s'entretient avec M. Hubert Bucher, secrétaire général de la Croix-Rouge suisse, à propos de la situation actuelle.

Par Lys Wiedmer

Actio: Une question toute simple: où en est aujourd'hui la Croix-Rouge?

H. Bucher: Il faut dire qu'actuellement il se passe beaucoup de choses au niveau des œuvres d'entraide en général et de la Croix-Rouge en particulier. Les collectes sont plus nombreuses qu'autrefois. La Croix-Rouge est elle aussi devenue plus active. Ce qui a eu pour effet d'attirer l'attention des médias; mais il y a également de bonnes raisons à cela.

Le principal reproche adressé à la CRS par les médias concernait les fameux «envois tous ménages», par exemple celui de la Carte routière de sécurité. On a critiqué le fait qu'un tel envoi entraînait des frais administratifs trop élevés. Quel était en somme le but de la Croix-Rouge, en envoyant cette carte?

La Carte routière de sécurité avait différentes fonctions. Ainsi, chaque ménage a reçu une carte routière de la Suisse, contenant un grand nombre de conseils de prévention des accidents, de même que les règles élémentaires de premiers secours en cas d'accident. Elle comportait en outre des informations concernant la Croix-Rouge suisse et ses partenaires: l'Alliance des samaritains et la Garde aérienne de sauvetage. En effet, bon nombre de gens ne connaissent de la Croix-Rouge suisse que le Service de transfusion de sang, ses autres tâches étant souvent totalement ignorées.

En ce qui concerne le résultat de l'opération, il faut relever que 25% des personnes ayant reçu la carte ont, grâce à elle, fait parvenir un don à la CRS; ce qui représente au total plus de 6 millions de francs. Cela permet à cette dernière de poursuivre et de développer son activité en Suisse.

On peut donc en conclure que la Carte routière de sécurité a été un plein succès.

La CRS s'est aussi vu reprocher de ne pas s'en tenir au fameux calendrier du BROB (voir à ce sujet notre article en page 10 de ce numéro).

Le règlement des collectes effectuées en Suisse fait présentement l'objet d'une discussion approfondie au sein même du BROB. L'actuel calendrier national des collectes ne tient malheureusement pas assez compte des différences existant entre les œuvres d'entraide. Jusqu'à maintenant, la Croix-Rouge suisse, seule organisation reconnue par l'Assemblée fédérale, devait partager le produit de ses collectes avec l'Alliance suisse des samaritains. C'est pourquoi, elle a cherché de nouveaux moyens de se procurer des fonds. Toutefois, on n'a pas encore trouvé la meilleure façon de procéder.

Il est clair que la Croix-Rouge ne peut plus aller récolter de l'argent avec la boîte à collectes. Mais l'ordinateur est-il indispensable pour autant?

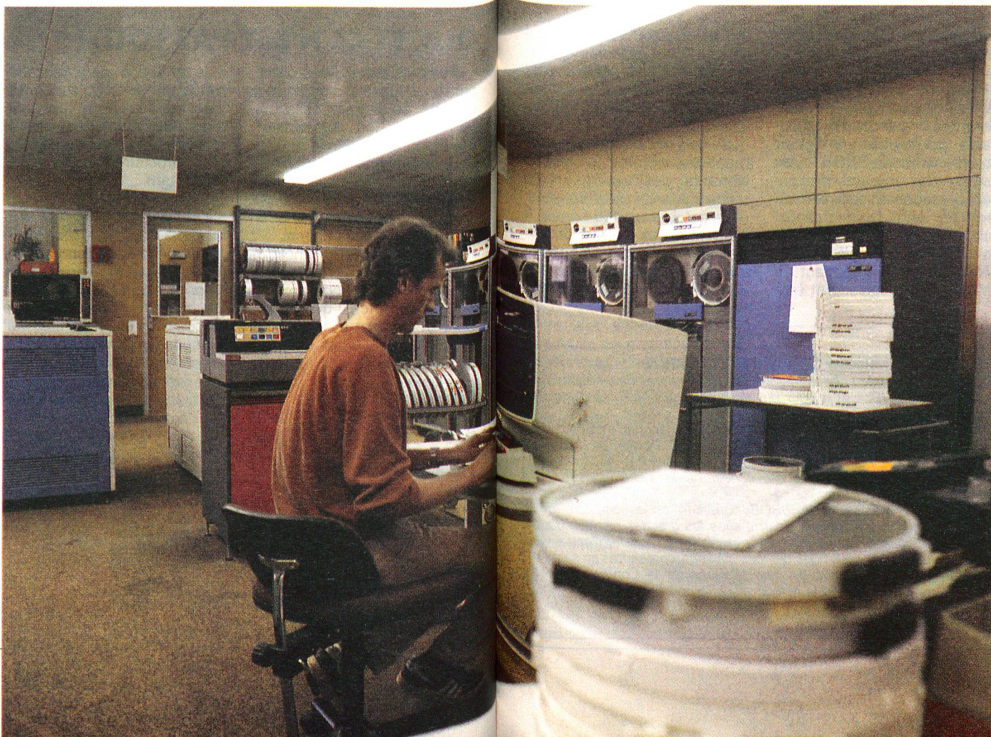
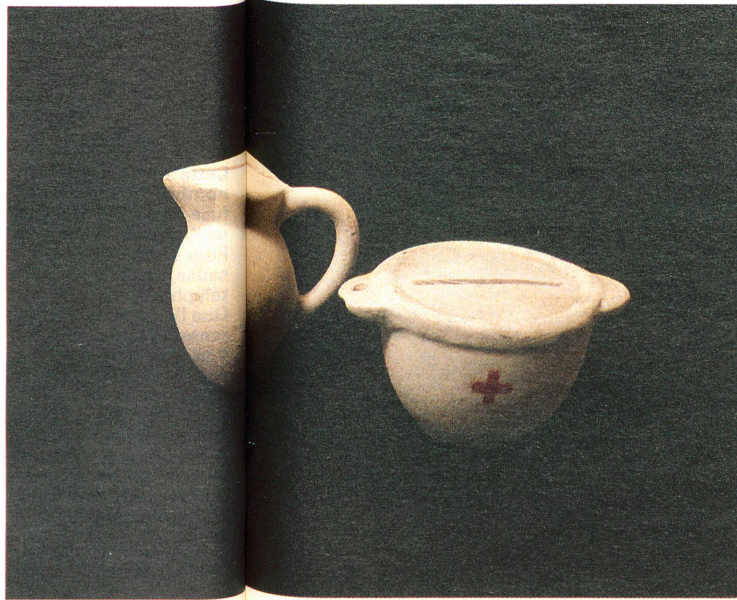
Les donateurs attendent de la Croix-Rouge, à juste titre, qu'elle accomplisse un travail

efficace, tout en maintenant assez faibles les frais administratifs. Aujourd'hui, ça n'est possible qu'avec l'aide de l'ordinateur. Cependant, la collecte de maison en maison et la vente d'insignes continuent de se justifier. En mai prochain, de nombreux volontaires vendront à nouveau des insignes, dans des stands, ou feront du porte à porte, munis des traditionnelles listes de la Croix-Rouge, afin de récolter des fonds. Mais cela ne nous permet malheureusement pas d'atteindre tous les habitants de notre pays. C'est pourquoi nous envoyons en plus un bulletin de versement à tous les ménages.

Les Suisses sont généreux. En 1983, le montant des dons a atteint pas moins de 800 millions de francs. Mais les quelque 175 collectes or-

La mentalité des donateurs s'est tellement modifiée au cours de ces dernières années.

L'esprit d'aumône – ici un noble don, là une contribution modeste – le bénéficiaire reconnaissant: ces images appartiennent au passé.



ganisées chaque année ne sont-elles pas exagérées?

La situation mondiale va en s'aggravant; il suffit de penser à la famine catastrophique qui sévit actuellement en Afrique, plus précisément en Ethiopie. Et chez nous, en Suisse, il existe aussi des gens qui ont besoin de l'aide de la Croix-Rouge, comme par exemple les chômeurs, les malades, les victimes d'accidents, les handicapés, les personnes âgées, les petits paysans de montagne. Lorsque plus personne n'est en mesure de leur prêter assistance, la Croix-Rouge s'en charge, rapidement et sans tracasseries administratives.

On ne peut comparer la Croix-Rouge à aucune autre œuvre d'entraide; elle est foncièrement différente.

Vous avez raison. Les tâches de la Croix-Rouge sont très diverses. Chacun de nous est amené un jour ou l'autre à entrer en contact avec elle. La personne qui fait un séjour à l'hôpital reçoit les soins d'une infirmière formée par notre organisation. De même, celle qui a besoin de sang, lors d'une opération, le reçoit de la Croix-Rouge. La personne qui prend elle-même soin de ses proches, peut suivre des cours prévus à cet effet auprès de la Croix-Rouge. 4000 infirmières de la Croix-Rouge sont prêtes à intervenir en cas de catastrophe. 26 centres d'ergothérapie accueillent des patients. Une multitude d'auxiliaires bénévoles prend en charge des handicapés, rend visite aux personnes isolées, leur apporte de la lecture, va se promener avec les personnes âgées, etc. L'activité de la Croix-Rouge à l'étranger constitue également un élément important d'une politique extérieure suisse crédible. Sans cette action humanitaire, la Suisse ne serait pas ce qu'elle est.

La Croix-Rouge suisse n'est pas seule à fichier les adresses de ses donateurs sur ordinateur. Le don est peut-être frappé d'anonymat, mais aujourd'hui, c'est la forme la plus rentable et la plus fiable pour acheminer l'argent vers les destinataires.

Cette omniprésence de la Croix-Rouge devrait donc porter ses fruits?

L'activité de la Croix-Rouge est sans cesse liée à la maladie, aux accidents, à l'âge, la guerre et aux catastrophes. Beaucoup de gens préfèrent ignorer cela. D'autres au contraire relèvent le défi et apportent leur aide, en donnant de l'argent ou en collaborant avec la Croix-Rouge. C'est donc une aide à titre bénévole ou professionnel, selon les cas.

Il serait peut-être aussi utile de préciser que la CRS ne vit pas seulement des dons qu'elle reçoit, mais aussi des subventions que lui versent la Confédération, les cantons et l'économie.

C'est exact. Notre rapport annuel fournit des renseignements détaillés sur nos recettes et nos dépenses. Le tout tourne autour de 42 millions de francs par an, ce qui peut être comparé à une ville comme Langenthal, qui a 13000 habitants. Toutefois, nous ne sommes pas une œuvre d'entraide publique. La Croix-Rouge est une organisation privée, qui compte environ 80000 membres.

Un mot pour conclure, M. Bucher?

La Croix-Rouge est là pour aider chacun d'entre nous. Lorsque toutes les autres possibilités ont été épuisées, lorsque plus personne ne prête assistance, alors la Croix-Rouge intervient. Toutes les personnes qui soutiennent notre travail, comme donateurs, bienfaiteurs ou parrains, peuvent nous faire confiance. Nous aidons en toute conscience tous ceux qui n'ont pas été gâtés par la vie. □